



**HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2022-137

PUBLIÉ LE 2 JUIN 2022

# Sommaire

## **DSDEN 74 /**

74-2022-05-31-00009 - Arrêté N°DSDEN/SG/MCBM/2022-0014 relatif à la modification de la composition du conseil départemental de l'éducation nationale (4 pages)	Page 3
74-2022-05-31-00007 - Arrêté N°DSDEN/SG/MCBM/2022-0015 relatif à la modification de la composition nominative de la commission permanente d'action sociale (4 pages)	Page 8
74-2022-05-31-00008 - Arrêté N°DSDEN/SG/MCBM/2022-0016 relatif à la modification de la composition nominative de la commission départementale d'action sociale (4 pages)	Page 13

DSDEN 74

74-2022-05-31-00009

Arrêté N°DSDEN/SG/MCBM/2022-0014 relatif à la  
modification de la composition du conseil  
départemental de l'éducation nationale



Anncny, le 31 mai 2022

Réf N° SG/MN/2021-2022  
Affaire suivie par : secrétariat général  
Tél : 04.50.88.42.04  
Mél : ce.dsden74-sg@ac-grenoble.fr  
DSDEN 74  
7, rue Dupanloup  
74040 Annecy Cedex

## **ARRÊTÉ N°DSDEN/SG/MCBM/2022-0014**

**Relatif à la modification de la composition du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale**

**Le Préfet de la Haute-Savoie,**

**Vu** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Alain ESPINASSE, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

**VU** le code de l'éducation titre III chapitre V et notamment les articles R235-1 à R235-11 relatifs aux conseils de l'éducation nationale dans les départements ;

**VU** la circulaire interministérielle du 21 août 1985 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement public et à la mise en place des conseils de l'éducation nationale institués dans les départements et les académies ;

**VU** la circulaire interministérielle du 19 novembre 1985 relative aux compétences et fonctionnement des conseils de l'éducation nationale ;

**VU** la délibération du comité de l'association des maires de la Haute-Savoie du 09 octobre 2020 désignant ses représentants au sein de ce conseil ;

**VU** la délibération du 19 juillet 2021 du conseil régional désignant ses représentants au sein de ce conseil ;

**VU** la délibération n° CP-2021-0899 en date du 29 novembre 2021 du conseil départemental de la Haute-Savoie désignant ses représentants au sein de ce conseil ;

**VU** l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État,

**VU** le procès-verbal de dépouillement du 06 décembre 2018 concernant les élections des représentants du personnel au conseil départemental de l'éducation nationale de Haute-Savoie,

**VU** les propositions de M. le préfet de Haute-Savoie ;

**VU** les propositions de M. l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie ;

**VU** les propositions des fédérations représentatives des parents d'élèves ;

**VU** les propositions des organisations syndicales représentant les personnels titulaires de l'Etat ;

### **Arrête :**

Article 1 : L'arrêté DSDEN/SG/MCBM/2022-0001 du 27 janvier 2022 portant sur la modification de la constitution du conseil départemental de l'éducation nationale est annulé.

Article 2 : La constitution du conseil départemental de l'éducation nationale du département de la Haute-Savoie est fixée ainsi qu'il suit :

#### **I – Présidents membres de droit**

M. Alain Espinasse, préfet de la Haute-Savoie ou, en cas d'empêchement, M. Frédéric Bablon, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie.

M. Martial Saddier, président du conseil départemental ou, en cas d'empêchement, M. Jean-Philippe Mas, conseiller départemental délégué à cet effet par le président du conseil départemental.

#### **II – Représentants des collectivités territoriales**

##### Représentants des communes :

###### **Titulaires :**

M. Christophe FOURNIER, maire de la commune Glières-Val-de-Borne

M. Christian BOVIER, maire-adjoint de la commune d'Annecy

Mme Laëtitia VENNÉ, maire de la commune de Loisin

M. Stéphane VALLI, maire de la commune de Bonneville

###### **Suppléants :**

M. Florent BENOIT, maire de la commune de Vulbens

Mme Karine FALCONNAT, maire-adjoint de la commune de Sillingy

Mme Joëlle LAVOREL, maire de Vers

Mme Jessica LARA-LOPEZ, maire adjoint de la commune de Bonneville

##### Représentants du conseil départemental :

###### **Titulaires :**

Mme Myriam LHUILLIER, conseillère départementale du canton d'Annecy 2

Mme Odile MAURIS, conseillère départementale du canton d'Annecy 3

M. Lionel TARDY, conseiller départemental du canton d'Annecy 4

Mme Aurore TERMOZ, conseillère départementale du canton du Mont-Blanc

M. Nicolas RUBIN, conseiller départemental du canton d'Evian les Bains

###### **Suppléants :**

Mme Marie-Antoinette MÉTRAL, conseillère départementale du canton de Cluses

Mme Agnès GAY, conseillère départementale du canton de Bonneville

Mme Magali MUGNIER, conseillère départementale du canton d'Annecy 4

M. Jean-Marc PEILLEX, conseiller départemental du canton du Mont-Blanc

Mme Josiane LEI, conseillère départementale du canton d'Evian les Bains

Représentants du conseil régional :

**Titulaire :**

Mme Ségolène GUICHARD, conseillère régionale

**Suppléant :**

Mme Catherine PACORET, conseillère régionale

**III – Représentants des personnels titulaires de l'état :**

F.S.U

**Titulaires :**

M. Philip DOMERGUE

M. Pascal RIMET

Mme Zahia BOUNEMOURA

Mme Céline TROSZCZYNSKI

**Suppléants :**

M. Benjamin LOMBARD

M. Mathieu FOURNEYRON

M. Jean-Luc CHARTON

Mme Emilie DUCRET

S.G.E.N. C.F.D.T

**Titulaires :**

Mme Marie-Luce PENEAU-KEMPF

Mme Véronique UNAL

Mme Sandrine BONMARIN

**Suppléants :**

Mme Véronique JORAT

M. Julien ASSOUS

M. Claude FONTAINE

UNSA

**Titulaires :**

M. Emmanuel FUSS

M. Jean-Michel FRANCOIS

**Suppléants :**

Mme Isabelle CAUL-FUTY

Mme Catherine BUISSON

FNEC FP FO

**Titulaire :**

M. Philippe CADORE

**Suppléant :**

M. Sébastien QUINSAC

Secrétariat général

Mél : ce.dsden74-sg@ac-grenoble.fr

DSDEN 74 – Cité administrative

7, rue Dupanloup

74040 Annecy Cedex

#### **IV – Représentants des usagers**

Représentants des parents d'élèves :

##### FCPE

##### **Titulaires :**

M. Pascal BLANC  
Mme Elena NEFEDOVA  
M. Jean-Pierre COSTE  
Mme Valérie CORBEX  
M. Romain BARBERY  
Mme Nedjma JEANMETATLA

##### **Suppléants :**

M. Patrick CHAN TAT SAW  
Mme Sandrine BERINI  
M. Paul BLANC  
M. François DENIS  
M. Damien BOSQUET  
M. Laurent FAILLIE

##### PEEP :

##### **Titulaire :**

M. Olivier LIZON-TATI

##### **Suppléant :**

M. Charles ZENATY

##### Représentants des associations complémentaires de l'enseignement public :

##### **Titulaire :**

M. Eric BOTHOREL, Fédération des œuvres laïques, Annecy

##### **Suppléant :**

M. Stéphane BADEIGTS, Fédération des œuvres laïques, Annecy

##### Personnes qualifiées :

##### **Titulaires :**

Mme Danièle BOCCARD, représentant l'union départementale des associations familiales de Haute-Savoie  
M. François EXCOFFIER, conseiller départemental du Canton d'Annecy 3

##### **Suppléants :**

Mme Syverine LEROY SYMOENS, représentant l'union départementale des associations familiales de Haute-Savoie

Article 3 : M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Savoie, M. l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.



Alain ESPINASSE

DSDEN 74

74-2022-05-31-00007

Arrêté N°DSDEN/SG/MCBM/2022-0015 relatif à la  
modification de la composition nominative de la  
commission permanente d'action sociale





Annecy, le 31 mai 2022

Réf N°

Affaire suivie par : secrétariat général

Tél : 04.50.88.42.04

Mél : ce.dsden74-sg@ac-grenoble.fr

DSDEN 74

7, rue Dupanloup

74040 Annecy Cedex

## **ARRÊTÉ N°DSDEN/SG/MCBM/2022-0015**

**relatif à la modification de la composition nominative  
de la commission permanente d'action sociale**

**L'inspecteur d'académie, directeur départemental des services de l'éducation nationale  
de la Haute-Savoie,**

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;

**VU** le décret le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

**VU** l'arrêté du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;

**VU** l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2011 portant création du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

**VU** l'avis de la commission nationale d'action sociale du 29 janvier 2013 ;

**VU** l'arrêté ministériel du 7 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;

**VU** le règlement intérieur de la commission départementale d'action sociale approuvé le 26 novembre 2013 ;

**VU** l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État ;

**VU** le procès-verbal de dépouillement du 06 décembre 2018 concernant les élections des représentants du personnel au comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie ;

**VU** les résultats des élections du 18 mai 2022 concernant les représentants de la MGEN ;

**VU** l'arrêté rectoral N°2022-16 du 11 mai 2022 donnant délégation de signature à M. Frédéric Bablon, inspecteur académique, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie ;

**VU** les propositions présentées par les organisations syndicales ;

**Arrête :**

Article 1 : La composition de la commission permanente d'action sociale du département de la Haute-Savoie est modifiée comme suit :

Représentants de l'administration :

- L'inspecteur académique, directeur académique ou son représentant

Représentants des fédérations des fonctionnaires :

SGEN-CFDT

Membre titulaire :

- Mme Bonmarin Sandrine

Membre suppléant :

- M. Fontaine Claude

FSU

Membre titulaire :

- M. Charton Jean-Luc

Membre suppléant :

- M. Lecomte Sylvain

UNSA-Education :

Membre titulaire :

- Mme Heretick Catherine

Membre suppléant :

- Mme MUGNIER Cécile

Représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale :

Membres titulaires :

- Mme Touzan Sophie

- M. Rey Pascal

Membres suppléants :

- M. Viotto Laurent

- Mme Guffond Sylvie

Article 2 : Le président est assisté en tant que de besoin par le ou les représentants de l'administration exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions relatives à l'action sociale. Assiste en outre aux réunions de la commission permanente d'action sociale, l'assistante sociale des personnels.

Article 3 : Le mandat des représentants des personnels d'une durée de quatre ans débute le 11 janvier 2019.

Article 4 : L'arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2021-0016 du 29 septembre 2021

Article 5 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.



**Frédéric Bablon**

Secrétariat général  
Mél : ce.dsden74-sg@ac-grenoble.fr  
DSDEN 74 – Cité administrative  
7, rue Dupanloup  
74040 Annecy Cedex

3 / 3



DSDEN 74

74-2022-05-31-00008

Arrêté N°DSDEN/SG/MCBM/2022-0016 relatif à la  
modification de la composition nominative de la  
commission départementale d'action sociale



Annecy, le 31 mai 2022

Réf N° 2021-2022/MN  
Affaire suivie par : secrétariat général  
Tél : 04.50.88.42.04  
Mél : ce.dsden74-sg@ac-grenoble.fr  
DSDEN 74  
7, rue Dupanloup  
74040 Annecy Cedex

## **ARRÊTÉ N°DSDEN/SG/MCBM/2022-0016** relatif à la modification de la composition nominative de la commission départementale d'action sociale

**L'inspecteur d'académie, directeur départemental des services de l'éducation nationale  
de la Haute-Savoie,**

- VU** le code général de la fonction publique ;
- VU** le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;
- VU** le décret le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;
- VU** l'arrêté du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;
- VU** l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2011 portant création du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- VU** l'avis de la commission nationale d'action sociale du 29 janvier 2013 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 7 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;
- VU** le règlement intérieur de la commission départementale d'action sociale approuvé le 26 novembre 2013 ;
- VU** l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État ;
- VU** le procès-verbal de dépouillement du 06 décembre 2018 concernant les élections des représentants du personnel au comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie ;
- VU** les résultats des élections du 18 mai 2022 concernant les représentants de la MGEN ;
- VU** l'arrêté rectoral N° 2022-16 du 11 mai 2022 donnant délégation de signature à M. Frédéric BABLON, inspecteur académique, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie ;
- VU** les propositions présentées par les organisations syndicales ;

**Arrête :**

Article 1 : La composition de la commission départementale d'action sociale du département de la Haute-Savoie est modifiée comme suit :

Représentants de l'administration :

Membres titulaires :

- M. Frédéric BABLON – Inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie, ou son représentant – président
- M. Gille Pierre – principal du Collège René Long à Alby sur Chéran

Représentants des fédérations des fonctionnaires :

SGEN-CFDT

Membres titulaires :

- Mme Bonmarin Sandrine
- M. Fontaine Claude

Membres suppléants :

- M. Zibell Grégoire
- Mme Unal Véronique

FSU

Membres titulaires :

- M. Charton Jean-Luc
- M. Lecomte Sylvain

Membres suppléants :

- Mme Delarue Marie
- M. Fourneyron Mathieu

UNSA-Education :

Membre titulaire :

- Mme Heretick Catherine

Membre suppléant :

- Mme Céline Mugnier

Représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale :

Membres titulaires :

- M. Rey Pascal
- Mme Touzan Sophie
- M. Viotto Laurent
- Mme Bregeard Bernadette
- M. Mussano Bernard

Membres suppléants :

- Mme Guffond Sylvie
- Mme Emonet Marie-Rolande
- M. Dussol Xavier
- M Excoffier Raymond
- M. Hugon Gilles

Article 2 : Le président est assisté en tant que de besoin par le ou les représentants de l'administration exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions relatives à l'action sociale. Assiste en outre aux réunions de la commission départementale d'action sociale, l'assistante sociale des personnels.

Article 3 : Le mandat des représentants des personnels d'une durée de quatre ans débute le 11 janvier 2019.

Article 4 : L'arrêté annule et remplace l'arrêté DSDEN/SG/MCBM/2022-0011 du 20 mai 2022.

Article 5 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.



**Frédéric Bablon**

Secrétariat général  
Mél : ce.dsden74-sg@ac-grenoble.fr  
DSDEN 74  
7, rue Dupanloup  
74040 Annecy Cedex

3 / 3



